

## **« Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir ». Un RECUEIL D'ETUDES DE CAS sur la conservation et la gestion des villes historiques.**

---

### **Concilier conservation du patrimoine et développement urbain**

L'**Organisation des Villes du Patrimoine Mondial** (OVPM) a une responsabilité particulière en matière de promotion et de mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans ses villes membres.

Dans ce cadre et conformément aux objectifs du Plan de développement stratégique adopté en 2007 à Kazan, le Conseil d'administration de l'OVPM, qui s'est tenu à Québec en juillet 2008, a mis en œuvre un projet d'élaboration d'un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques intitulé « **Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir** ».

La démarche consiste à solliciter auprès des villes membres une contribution sur une (ou plusieurs) réalisation exemplaire de manière à pouvoir en comprendre concrètement le processus opérationnel et le décrire de manière pratique et ainsi raviver une culture du projet urbain et du développement respectueuse du patrimoine en général et du patrimoine mondial en particulier. **Le projet d'échange de savoir-faire ne se limite pas à la conservation mais initie une approche d'aménagement et de développement urbain centrée sur le patrimoine.**

### **Une conduite de projet partenariale**

Le projet est animé par l'OVPM et la mise en œuvre suivie par un Comité de pilotage initié et coordonné par la Ville de Lyon (membre de l'OVPM) et le Secrétariat général de l'OVPM, auquel sont associés :

- le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans le cadre du Programme ville et avec le soutien financier et technique de la Convention France-UNESCO et du Fonds néerlandais,
- le Getty Conservation Institute,
- le Conseil de l'Europe,
- l'ICOMOS.

Ces institutions ont reconnu la priorité et les enjeux complexes de la conservation du patrimoine urbain, la nouvelle manière d'appréhender le rôle du patrimoine dans la ville et les ont inscrits au cœur de leurs programmes.

L'objectif de l'**OVPM** est de créer une dynamique au sein de son réseau de membres et de cumuler les expériences, capitaliser les savoir-faire, consolider la valorisation du patrimoine, construire des partenariats de ville à ville en contribuant au débat mondial sur la gestion des villes historiques et le développement durable. A terme, l'objectif est de faciliter l'ingénierie de projet et aider au développement de projets opérationnels. Ce recueil d'études de cas a pour ambition de sensibiliser les décideurs, les élus et les techniciens à intégrer la culture et le patrimoine dans leurs démarches de développement urbain.

La **Ville de Lyon** a initié le projet en mobilisant un large partenariat en tant que membre actif de l'OVPM. Les raisons d'un tel engagement relèvent d'une responsabilité de solidarité devant la communauté internationale qu'elle entend exercer en partageant ses savoir-faire en matière de gestion d'une ville patrimoniale

La Ville de Lyon apporte ainsi une contribution au débat mondial sur la ville durable au moment où, sur notre planète, plus d'un habitant sur deux est un urbain.

Le **Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO**, soucieux de répondre aux demandes du Comité du patrimoine mondial en matière de conservation urbaine, soutient cette initiative. Ce projet d'études de cas est une opportunité pour identifier les grands enjeux et défis auxquels sont confrontés les décideurs et gestionnaires de site. L'objectif est de développer un outil partagé qui puisse être diffusé auprès des gestionnaires de sites et des décideurs. Ce projet s'inscrit dans les réflexions menées par l'UNESCO sur les liens entre culture et développement.

Le **Getty Conservation Institute** a reconnu la conservation du patrimoine urbain comme un des enjeux les plus pressants de la conservation du patrimoine culturel et l'a identifié comme un des champs prioritaires de ses actions. Une recherche récente, a permis de déterminer parmi les besoins les plus immédiats, la nécessité de proposer aux acteurs locaux des modèles qui exemplifient la réconciliation entre patrimoine et développement. Ce projet de recueil d'études de cas apporte une réponse à ce besoin. Cette compilation permettra de mettre en évidence que la conservation et le bon usage du patrimoine sont des moyens qui permettent de gérer le changement, d'en limiter l'impact négatif sur les valeurs patrimoniales du lieu, et qu'un développement urbain respectueux de ces valeurs constitue la base d'un développement durable et contribue à révéler et renforcer ces valeurs.

Le **Conseil de l'Europe** est engagé depuis de nombreuses années dans une approche politique et normative où les dimensions économiques et sociales du processus de réhabilitation des centres anciens sont indissociables de la dimension patrimoniale et de la diversité culturelle des communautés qui forment le tissu humain de la ville. Cette approche appelle à de nouvelles pratiques respectant les valeurs communes et les principes éthiques que l'Organisation s'attache à promouvoir auprès de ses Etats membres. En s'impliquant dans l'initiative de l'OVPM, le Conseil de l'Europe souhaite partager une expérience riche et variée menée dans les villes du patrimoine mondial. De cette expérience se dégageront des voies différentes ou innovantes qui pourront être répercutées dans des projets pilotes et alimenter le débat politique sur le rôle du patrimoine dans la société, désormais

considéré comme un vecteur essentiel de l'amélioration du cadre de vie, de la cohésion sociale, du dialogue culturelle et du développement économique durable.

**ICOMOS International** contribue à recueillir, approfondir et diffuser les informations concernant les principes, les techniques et les politiques de sauvegarde, de conservation, de protection, d'animation, d'utilisation et de mise en valeur des monuments ensembles et sites. Il s'intéresse tout particulièrement à ce projet d'études de cas qui l'associe à ses partenaires internationaux et qui vise à favoriser les échanges d'expériences et à améliorer les pratiques d'intervention dans le cadre des villes historiques, notamment en ce qui concerne leur gestion et leur développement durable.

Les **secrétariats régionaux de l'OVPM** ainsi que la Ville de Regensburg (Allemagne) sont également associés à la démarche.

## **Programmation**

Une phase test a fait l'objet d'une présentation des résultats lors du Congrès mondial de l'OVPM qui s'est tenu à Quito (Equateur) en septembre 2009.

Un nouvel appel à contributions, lancé en août 2010, sera actif jusqu'à la fin de mars 2011. Les membres de l'OVPM sont invités à soumettre une étude de cas et pourront pour ce faire être assistés par le Comité de pilotage et son équipe technique.

Les résultats seront présentés lors du Congrès mondial de l'OVPM qui se tiendra en novembre 2011 à Sintra (Portugal) dans la perspective d'apporter en 2012 une contribution dans le cadre de la célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de la Convention du patrimoine mondial et d'assurer une large restitution sous des formes encore à préciser (édition, site internet, colloque).

***Note de projet,***

***Comité de pilotage, octobre 2010.***